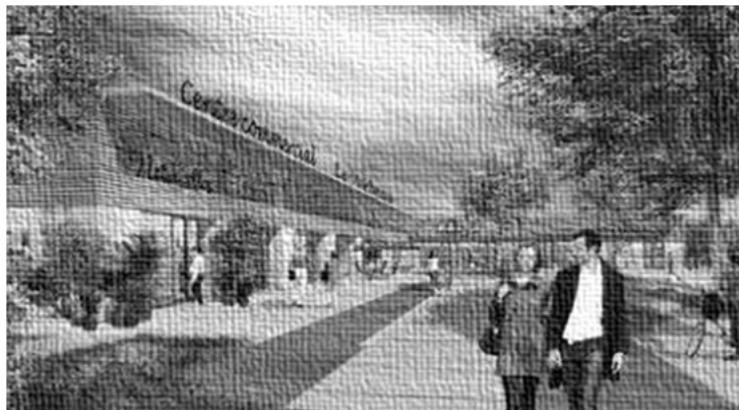


Repères et analyses de l'emploi châlonnais

Les activités résidentielles



CONTENU

Préambule.....	3
Méthodologie de l'étude.....	3
1. Dynamiques des activités résidentielles.....	4
Les emplois liés aux activités résidentielles sont en expansion dans l'aire urbaine châlonnaise.....	4
Cependant, cette hausse est plus modeste qu'ailleurs.....	4
Cette tendance est portée par les activités liées à la culture et aux loisirs.....	5
Les parts des activités de distribution et de loisirs sont de plus en plus élevées dans l'emploi châlonnais.....	5
Un poids de plus en plus fort en 30 ans des activités résidentielles dans les économies modernes.....	6
2. Les facteurs d'évolution de l'emploi tertiaire de proximité à Châlons-en-Champagne entre 1982 et 2009.....	7
1. Les activités de distribution.....	8
2. Les services de service de proximité.....	9
3. Les activités d'entretien et de réparation.....	10
4. Les activités culturelles et de loisirs.....	11
3. Spécialisation de l'économie de Châlons-en-Champagne.....	13
1. Les activités de distribution.....	13
2. Les services de service de proximité.....	14
3. Les activités d'entretien et de réparation.....	15
4. Les activités culturelles et de loisirs.....	16
Conclusion.....	18
Annexes.....	19

Préambule

Le devenir des villes moyennes constitue un enjeu pour l'aménagement du territoire français comme le soulignent les politiques initiées par la DATAR entre 1973 et 1982 ou encore les travaux effectués par la DIACT entre 2005 et 2010. Ces villes ont au cours de la période des trente glorieuses assumé l'absorption de l'exode rural, le développement industriel et la modernisation socio-économique de la société française. Elles ont contribué à l'amélioration des conditions de vie et participer à la création de richesses.

Désormais, depuis quelques années, les villes moyennes sont confrontées à l'émergence de la métropolisation et fragilisées par les risques économiques, sociaux d'une désindustrialisation marquée mais aussi par les politiques de réduction des effectifs de la sphère publique, interrogeant leur devenir. La place et le rôle de la sphère publique dans le développement des villes moyennes semblent donc être un enjeu majeur pour le décideur public local et national.

L'agence d'urbanisme et de développement de l'agglomération et du pays de Châlons-en-Champagne, entend contribuer à une meilleure connaissance des dynamiques économiques concernant les territoires et en particuliers les villes moyennes dans un contexte national et international en mouvement. Elle s'interroge notamment sur le positionnement de son territoire vis-à-vis des secteurs d'activités en déclin ou en essor ainsi que sur le rôle joué par les politiques publiques locales dans la dynamique de l'emploi.

Méthodologie de l'étude

Cette analyse s'inscrit dans le cadre de la compréhension des dynamiques châlonnaises de l'emploi sous l'angle de la théorie de la base économique. Le développement urbain serait d'une part, lié à la circulation monétaire¹ interne au territoire, d'autre part, à l'importance des mécanismes de la demande soutenant la production de richesses à l'intérieur de ce territoire².

Dans cette optique théorique, ce document fait partie d'une étude comprenant 4 volets ayant pour but de décrire la base économique châlonnaise et de comprendre ses spécificités par rapport à d'autres villes ou ensemble de villes. Ces documents ont pour vocation à s'interroger sur le développement de l'emploi entre ce qui relève de l'environnement économique national, ce qui ressort du niveau local et de son positionnement économique dans des secteurs d'activités plus ou moins performants.

Ce premier volet est consacré aux activités économiques appartenant à la sphère résidentielle. Elle regroupe des activités tertiaires de nature essentiellement privée dont les services et produits sont destinés aux besoins des populations locales, touristiques ou navetteurs. Cette sphère résidentielle regroupe :

- Les activités de distribution ;
- Les services de proximité ;
- Les activités d'entretien et de réparation ;
- La culture et les loisirs³.

Afin de mettre en évidence les tendances d'évolution sur une période entre 1982 et 2009, on aura recours à des comparaisons avec :

- l'ensemble des aires urbaines françaises de la dimension de Châlons-en-Champagne (de 50 000 à 120 000 habitants) ;
- l'ensemble des aires urbaines du Nord-Est ;
- le département de la Marne ;
- les aires urbaines du G10 (projet de pôle métropolitain regroupant les agglomérations de : Charleville-mézières, Sedan, Château-Thierry, Rethel, Laon, Soissons, Vitry-le-François, Châlons-en-Champagne, épernay et Reims) ;
- la France métropolitaine.

¹ Sombart, 1916, «Der Modern Kapitalismus».

² Davezies L., 2012, « La Crise qui vient. La nouvelle fracture territoriale », Le Seuil / La république des idées, 128 pages.

³ Pour plus de détail concernant les emplois faisant partie de ces activités se reporter aux annexes.

Pour étudier les particularités des activités tertiaires de proximité, 2 outils d'analyses ont été mobilisés :

- l'indice de concentration relative qui permet d'observer l'évolution de la concentration de l'emploi dans les sous-secteurs de production immatérielle par rapport à un référentiel de villes intermédiaires et un référentiel national.
- L'indice shift-share qui permet de mesurer la part de l'évolution de l'emploi agricole qui serait due au contexte local.

Note méthodologique

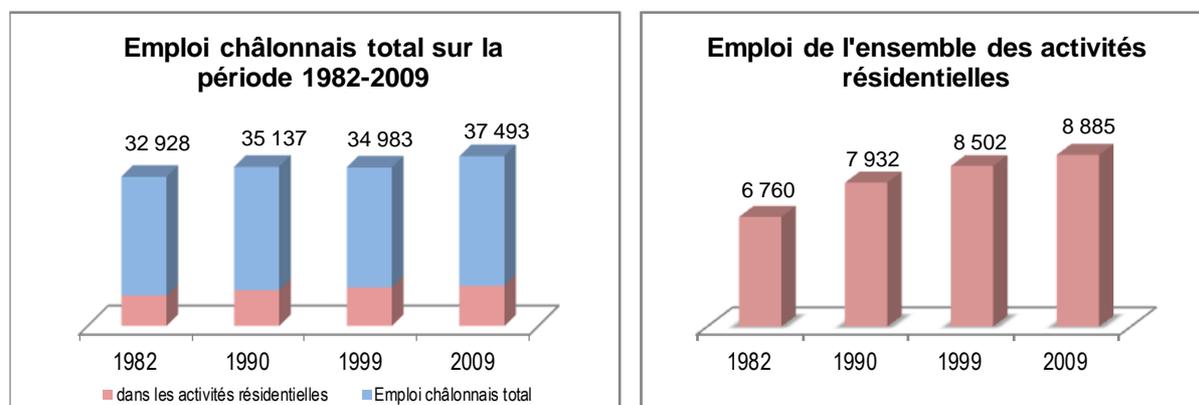
L'agglomération châlonnaise est assimilée à son aire urbaine. Pour mémoire, l'INSEE définit l'aire urbaine comme « un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave constitué par un pôle urbain et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans les communes attirées par celui-ci ». L'aire urbaine est qualifiée de grande, moyenne ou petite selon la taille de son pôle urbain. Celui-ci est défini par l'INSEE comme étant une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2000 habitants ». La notion d'aire urbaine permet ainsi de définir l'agglomération dans son sens économique.

1. Dynamique des activités résidentielles

Les emplois liés aux activités résidentielles sont en expansion dans l'aire urbaine châlonnaise

En 30 ans l'aire urbaine châlonnaise a gagné près de 14% d'emplois présents sur son territoire, passant d'un nombre de près de 33 000 emplois en 1982 à près de 37 500 en 2009.

Les activités résidentielles tendent à prendre une place de plus en plus grande dans l'économie locale. En 1982, ces activités comptaient pour 6 760 emplois soit 20,5% de l'ensemble des emplois. En 2009, on en dénombre près de 8 900 soit 23,7% des emplois totaux.

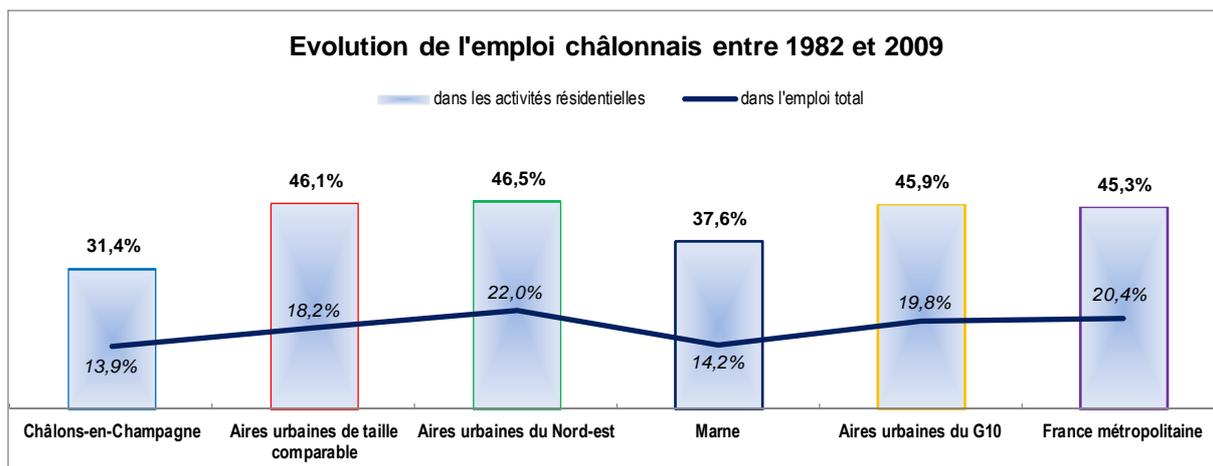


Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUCD 2015

Cependant, cette hausse est plus modeste qu'ailleurs

Le nombre d'emplois disponibles dans l'aire urbaine châlonnaise a augmenté mais de façon moins importante que dans d'autres territoires. Ainsi, l'ensemble des aires urbaines du Nord-Est, celles de taille comparable, l'ensemble du G10 et la France métropolitaine ont connu de plus fortes progressions respectivement de 19,8%, de 18,2%, de 22% et de 20%.

Dans le même temps, le nombre d'emplois dans les activités de services de proximité s'est accru davantage que cela soit pour l'aire urbaine châlonnaise avec 37%, ou pour les aires urbaines du Nord-Est, celles de taille comparable et pour la France avec respectivement des progressions de 46%, de 44% et de 45%. L'aire urbaine châlonnaise a donc une évolution de ces activités plus modérée en comparaison.

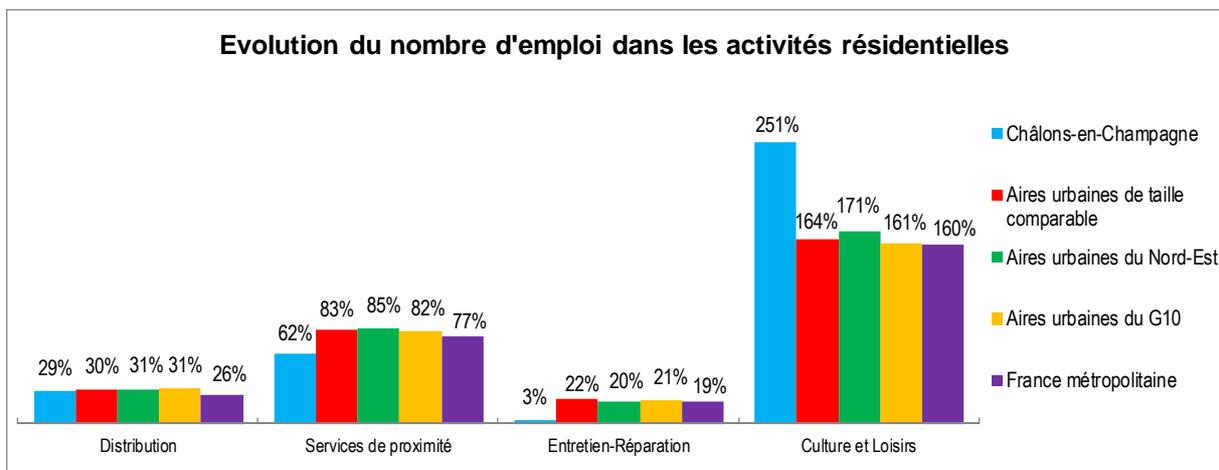


Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

Cette tendance est portée par les activités liées à la culture et aux loisirs

Les activités résidentielles ont toutes connu une augmentation de leur volume d'emplois entre 1982 et 2009. Par rapport à celles de taille comparable, du Nord-Est, du G10 et de la France métropolitaine, l'aire urbaine de Châlons-en-Champagne se caractérise par :

- Une augmentation plus importante du nombre d'emplois dans les activités relatives à la culture et aux loisirs par rapport aux mêmes ensembles ;
- Une plus faible progression des activités d'entretien-réparation et des services de proximité.



Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

Les parts des activités de distribution et de loisirs sont de plus en plus élevées dans l'emploi châlonnais

Néanmoins, grâce un taux de croissance d'emplois de 62,5%, les services de proximité deviennent l'un des secteurs d'activités le plus important au sein de l'aire urbaine de Châlons-en-Champagne en 2009. Leur part dans l'emploi total passe de 5,4% en 1982 à 7,8% en 2009 soit plus de mille emplois supplémentaires en moins de 30 ans.

Les 4 secteurs d'activités appartenant à la sphère tertiaire de proximité, voient leur nombre d'emplois disponibles augmenter sur l'ensemble de la période observée. En termes de progression, ce sont les activités de la culture et des loisirs qui sont les plus dynamiques mais le nombre d'emplois représentés reste relativement modeste ; ce qui fait que leur évolution est moins significative. Les activités d'entretien et de réparation après avoir fortement augmentées entre 1982 et 1990 déclinent. Les activités de distribution et de services de proximité sont les plus dynamiques en volume.

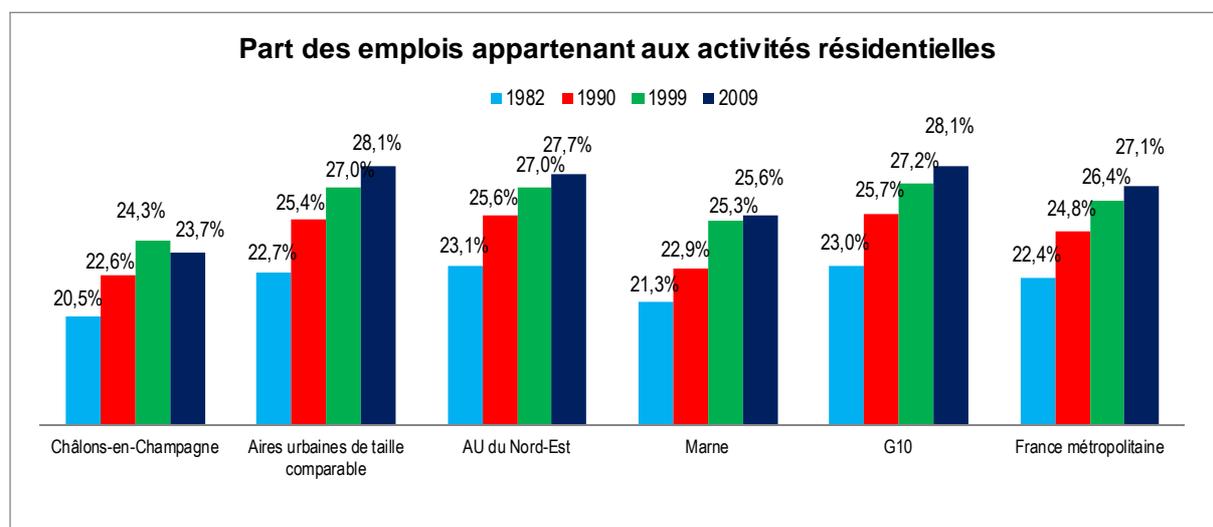
Evolution du niveau d'emploi dans les activités résidentielles

	1982		1990		1999		2009	
	emplois	part	emplois	part	emplois	part	emplois	part
Distribution	2 052	6,2%	2 224	6,3%	2 309	6,6%	2 645	7,1%
Services de proximité	1 792	5,4%	2 076	5,9%	2 661	7,6%	2 911	7,8%
Entretien-Réparation	2 788	8,5%	3 456	9,8%	3 229	9,2%	2 878	7,7%
Culture et Loisirs	128	0,4%	176	0,5%	303	0,9%	450	1,2%
total activités tertiaire de proximité	6 760	20,5%	7 932	22,6%	8 502	24,3%	8 885	23,7%
Emploi total	32 928		35 137		34 983		37 493	

Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

Un poids de plus en plus fort sur 30 ans des activités résidentielles dans les économies modernes

Entre 1982 et 2009, la part des activités résidentielles augmente régulièrement, à la fois pour l'aire urbaine châlonnaise mais aussi pour l'ensemble des aires urbaines de taille comparable, du Nord-Est, du G10. On observe toutefois des disparités dans la répartition des activités tertiaires de proximité. L'aire urbaine châlonnaise paraît ainsi être moins dotée dans ces activités que d'autres territoires. En 1982, la part de ces activités était de 20,5% alors que pour l'ensemble des villes de taille comparable, elle était de 22,7%. En 2009, l'écart se creuse, la part de ces emplois passe à 23,7% à Châlons mais à 28,1% pour les secondes.



Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

En 2009, les 4 secteurs d'activités sont moins représentés dans l'aire urbaine châlonnaise, on observe que :

- La part des activités de distribution et celles de culture et de loisirs augmentent entre 1982 et 2009 dans l'aire urbaine de Châlons comme pour l'ensemble des territoires français à des rythmes proches mais l'écart se creuse pour les services de proximité ;
- Les activités d'entretien et de réparation après avoir connu un pic dans les années 1990 sur l'ensemble des territoires français connaissent une érosion de l'emploi à partir de 1999. Cela touche particulièrement Châlons.
- Les activités culturelles et de loisirs prennent une place plus importante, le rythme de cette progression est continue depuis 1982. Il s'agit d'un phénomène national.

Evolution de la répartition de l'emploi dans les activités résidentielles

	Périodes d'observation	Châlons-en-Champagne	Aires urbaines de taille comparable	Aires urbaines du Nord-Est	Aires urbaines du G10	France métropolitaine
Distribution	1982	6,2%	7,9%	7,8%	7,9%	7,3%
	1990	6,3%	8,2%	8,1%	8,2%	7,4%
	1999	6,6%	7,9%	7,8%	7,9%	7,1%
	2009	7,1%	8,7%	8,4%	8,6%	7,6%
Services de proximité	1982	5,4%	6,4%	6,4%	6,4%	6,8%
	1990	5,9%	7,3%	7,3%	7,4%	7,6%
	1999	7,6%	8,9%	9,0%	9,0%	9,3%
	2009	7,8%	9,9%	9,7%	9,8%	10,0%
Entretien et réparation	1982	8,5%	7,8%	8,1%	8,0%	7,3%
	1990	9,8%	9,0%	9,2%	9,2%	8,4%
	1999	9,2%	9,0%	9,0%	9,1%	8,2%
	2009	7,7%	8,0%	7,9%	8,1%	10,0%
Culture et loisirs	1982	0,4%	0,7%	0,7%	0,7%	1,0%
	1990	0,5%	0,8%	0,9%	0,9%	1,3%
	1999	0,9%	1,2%	1,3%	1,2%	1,8%
	2009	1,2%	1,5%	1,6%	1,6%	2,2%

Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

Les économies des pays développés, en particuliers la France, ont subi au cours des années 1970 des changements importants qui se sont traduits par des mutations socio-économiques. Ces dernières se traduisent notamment dans l'évolution de l'emploi au sein des villes et régions des territoires nationaux au cours des décennies suivantes. Les activités que l'on désigne en tant qu'activités résidentielles reflètent en grande partie ces changements.

2. Les facteurs d'évolution de l'emploi des activités résidentielles à Châlons-en-Champagne entre 1982 et 2009

Note méthodologique

L'analyse shift-share* permet de mesurer les disparités de croissance de l'emploi entre les territoires. Elle évalue les performances sectorielles et locales d'une économie par rapport à une économie de référence plus large. Cette analyse met ainsi en évidence :

- un effet sectoriel, correspondant à la santé du secteur étudié. Si l'effet sectoriel est positif, cela signifie que le secteur est porteur, en termes d'emplois. Au contraire, si l'effet est négatif, le secteur est un handicap pour l'évolution de l'emploi ;
- un effet local ou spécifique. Il mesure l'impact de tous les facteurs spécifiques propres au territoire considéré qui ont une conséquence sur la croissance de l'emploi (hormis les effets sectoriels). Si l'effet est positif, cela signifie que les facteurs spécifiques à la région favorisent la création d'emplois (c'est à dire, le dynamisme et les performances des entreprises du territoire, l'efficacité des politiques publiques en matière d'emplois). Le plus souvent, la consultation des experts de la branche et de la documentation permettent d'identifier le(s) facteur(s) à l'origine d'un avantage concurrentiel local (exemple : la disponibilité de facteurs de production et l'accès au marché pour des produits particuliers).

* Il s'agit d'un outil des sciences régionales, développé initialement par E.S. Dunn en 1959.

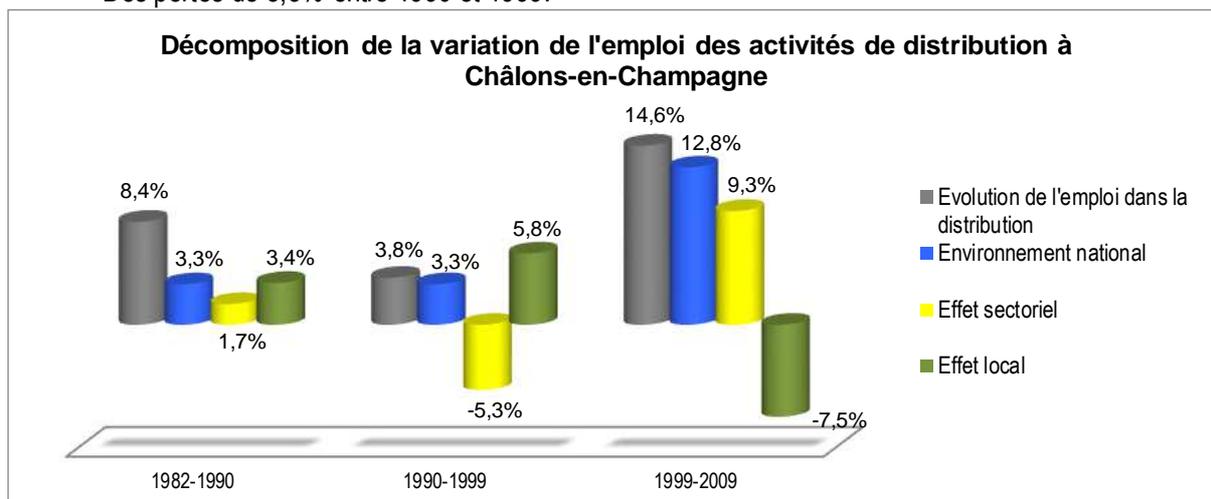
Pour mémoire, la science régionale est un domaine des sciences sociales qui développe une approche analytique aux questions spécifiquement urbaines, rurales et régionales

1. Les activités de distribution

Le contexte sectoriel est favorable pour les activités de distribution dans les années 1980 et 2000

Le contexte sectoriel national des activités de distribution est favorable entre 1982 et 1990 et entre 1999 et 2009 mais défavorable entre 1990 et 1999 ; ce qui fait que l'emploi dédié a augmenté dans les territoires en période favorable et inversement. L'aire urbaine châlonnaise n'échappe pas à ce phénomène. Pour ce qui est de la variation d'emplois de ces activités sur l'aire urbaine châlonnaise, on attribue à l'effet sectoriel national :

- Des gains de 1,7% entre 1982 et 1990, et de 9,3% sur la période 1999-2009 ;
- Des pertes de 5,3% entre 1990 et 1999.



Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

Le contexte local châlonnais est aussi favorable pour les activités de distribution jusqu'en 1999

De 1982 à 1999, l'aire urbaine châlonnaise se caractérise par une progression plus importante qu'ailleurs de l'emploi dans les activités de distribution due à son contexte local. En comparaison, le contexte local de l'ensemble des aires urbaines de taille moyenne contribue pour 1,7% à la croissance de l'emploi constatée. Pour l'aire urbaine de Châlons, cet effet est de 3,4%. A partir de 1999, le contexte local châlonnais devient nettement défavorable par rapport aux aires urbaines de taille comparable, modérant ainsi la croissance de l'emploi dans les activités de distribution.

Sur ces 30 dernières années, les aires urbaines rémoise, sparnacienne et vitryate ont un contexte local différent dans l'évolution de l'emploi des activités de distribution :

- L'aire rémoise et vitryate bénéficient d'un contexte local favorable à ces activités sur la période 1990-1999, il contribue respectivement pour 13,1% à la croissance de l'emploi (qui est de 11,2%) à Reims et pour 3,4% à la croissance de l'emploi (qui est de 1,5%) à Vitry-le-François. Ce qui est plus important que l'effet local de l'ensemble des aires urbaines de taille comparable.
- L'aire sparnacienne dispose d'un contexte local favorable à ces activités sur la période 1982-1990, il contribue pour 11,5% à la croissance de l'emploi de 16,5%.

Les effets locaux défavorables à partir de 1999 sont accentués pour l'ensemble des aires urbaines du Grand Est

On observe que sur la dernière période 1999-2009, l'ensemble des aires urbaines marnaises sont pénalisées par leur contexte local. Les effets locaux ont pour conséquence d'amoinrir la croissance de l'emploi dans la distribution par rapport aux autres territoires de comparaison. Il est à noter qu'il existe un effet négatif lié à la situation de déclin du Nord-Est de la France. Ainsi, le tableau indique que l'ensemble des aires urbaines en faisant partie ont un contexte local défavorable contribuant à une perte de 3% des emplois. Le phénomène est plus accentué pour les aires urbaines marnaises.

Variation de l'emploi dans les activités de distribution due aux effets locaux

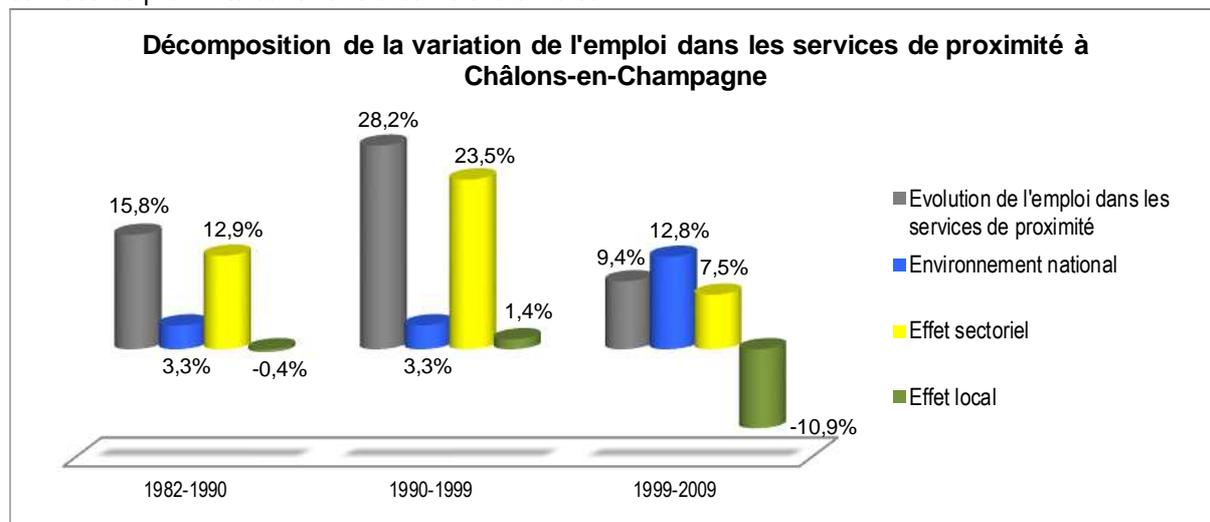
	Variation d'emploi 1982-1990		Variation d'emploi 1990-1999		Variation d'emploi 1999-2009	
	globale	due à l'effet local	globale	due à l'effet local	globale	due à l'effet local
Châlons-en-Champagne	8,4%	3,4%	3,8%	5,8%	14,6%	-7,5%
Aires urbaines de 50 à 120 000 habitants	6,7%	1,7%	0,0%	2,0%	21,8%	-0,2%
Reims	1,6%	-3,4%	11,2%	13,1%	18,1%	-4,0%
Aires urbaines de 120 à 500 000 habitants	7,1%	2,2%	1,7%	3,7%	23,1%	1,1%
Épemay	16,5%	11,5%	-3,3%	-1,3%	8,3%	-13,8%
Vitry-le-François	-1,5%	-6,5%	1,5%	3,4%	-15,0%	-37,1%
Aires urbaines de 15 à 50 000 habitants	5,3%	0,3%	-2,2%	-0,3%	22,0%	-0,1%
Aires urbaines du Nord-Est	4,6%	-0,3%	0,0%	2,0%	19,0%	-3,0%

Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

2. Les activités de services de proximité

Le contexte sectoriel est favorable pour les activités de services de proximité

Le contexte national des activités de services de proximité est favorable depuis au moins 1982, particulièrement sur la période 1990-1999. Il en résulte une tendance d'augmentation de l'emploi dans ces activités. On attribue à l'effet sectoriel national des gains de 12,9% pour la période 1982-1990, de 23,5% pour la période 1990-1999 et de 7,5% pour la période 1999-2009 sur la variation d'emplois des activités de services de proximité dans l'aire urbaine châlonnaise.



Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

Le contexte local châlonnais devient défavorable pour les services de proximité à partir de 1999 pour Châlons comme ...

Dans les années 1980 et 1990, l'aire urbaine châlonnaise se caractérise par une progression plus modeste de l'emploi dans les services de proximité par rapport aux aires urbaines de taille comparable, due en particulier au contexte local. En comparaison, le contexte local de l'ensemble des aires urbaines de taille moyenne contribue pour 2,2% à la croissance de l'emploi de 18,4% quant à l'aire urbaine de Châlons, le contexte local contribue négativement de 0,4% à la croissance de l'emploi de 15,8%.

Sur la période 1999-2009, le contexte local châlonnais est particulièrement défavorable avec une contribution négative de -10,9% sur la variation d'emploi. Le contraste est important avec l'ensemble des aires urbaines de taille comparable qui sur la même période bénéficie d'effets locaux positifs qui contribuent pour 2,0% à la croissance d'emploi de ces aires urbaines.

... pour Reims

On observe pour les aires urbaines de Châlons et de Reims qu'à partir de 1999, les effets locaux sont négatifs sur l'évolution de l'emploi dans les activités de services de proximité contrairement aux aires urbaines d'Epernay et de Vitry-le-François.

Variation de l'emploi dans les activités de services de proximité due aux effets locaux

	Variation d'emploi 1982-1990		Variation d'emploi 1990-1999		Variation d'emploi 1999-2009	
	globale	due à l'effet local	globale	due à l'effet local	globale	due à l'effet local
Châlons-en-Champagne	15,8%	-0,4%	28,2%	1,4%	9,4%	-10,9%
Aires urbaines de 50 à 120 000 habitants	18,4%	2,2%	26,5%	-0,3%	22,4%	2,0%
Reims	13,7%	-2,5%	34,3%	7,5%	14,9%	-5,5%
Aires urbaines de 120 à 500 000 habitants	16,4%	0,2%	31,0%	4,2%	20,5%	0,2%
Épernay	7,1%	-9,1%	29,3%	2,5%	20,9%	0,6%
Vitry-le-François	1,6%	-14,6%	33,0%	6,2%	24,1%	3,8%
Aires urbaines de 15 à 50 000 habitants	15,8%	-0,4%	26,4%	-0,3%	19,4%	-0,9%
Aires urbaines du Nord-Est	15,3%	-0,9%	30,2%	3,4%	16,9%	-3,5%

Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

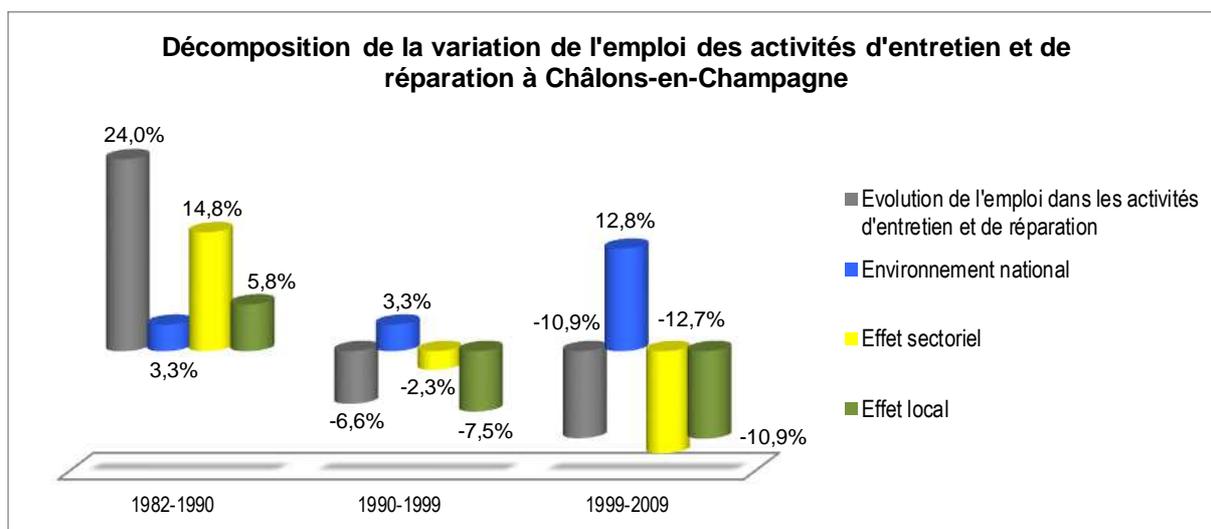
3. Les activités d'entretien et de réparation

Le contexte sectoriel national devient défavorable à l'emploi dans le secteur de l'entretien et la réparation à partir de 1990

Le contexte sectoriel national des activités d'entretien et de réparation est favorable dans les années 1980, puis devient défavorable sur les périodes plus récentes. Ce contexte a des conséquences sur les territoires locaux qui suivent une même tendance de fonds, d'augmentation de l'emploi dans ces activités quand le secteur est dynamique au niveau national, de diminution du nombre d'emploi quand ce secteur décline. L'aire urbaine châlonnaise n'échappe pas à ces tendances, on attribue à l'effet sectoriel des activités d'entretien et de réparation :

- Un gain de 14,8% entre 1982 et 1990 ;
- Des pertes de 2,3% entre 1990 et 1999 et de 12,7% sur la période 1999-2009 ;

sur la variation d'emplois de ces activités sur l'aire urbaine châlonnaise.



Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

Le contexte local est plus défavorable aux activités d'entretien et de réparation pour l'aire urbaine châlonnaise que pour les aires urbaines de taille comparable

Sur la période 1982-1990, l'aire urbaine châlonnaise se caractérise par une progression plus importante de l'emploi dans les activités d'entretien et de réparation par rapport à l'ensemble des aires urbaines de taille comparable et aux aires urbaines du Nord-Est. En comparaison, le contexte local de l'ensemble des aires urbaines de taille moyenne contribue pour 1,3% à la croissance de l'emploi, il contribue même négativement dans l'ensemble des aires urbaines du Nord-Est à hauteur de -4,4%. Quant à Châlons-en-Champagne, le contexte local contribue à 5,8% à la croissance de l'emploi dans les activités d'entretien et de réparation. A l'inverse, le contexte local est nettement négatif à la variation de l'emploi de ces activités sur la période 1999-2009. Par comparaison le contexte local des aires urbaines de taille comparable est lui aussi négatif mais atténué.

Le contexte local est plus favorable pour l'aire urbaine de Reims et pour les aires urbaines de taille importante

Dans les aires urbaines marnaises, Reims tire son épingle du jeu sur les périodes récentes 1990-1999 et 1999-2009. Reims bénéficie d'un contexte local moins défavorable à ces activités que les aires urbaines de sa catégorie et de l'ensemble des aires urbaines du Nord-Est. L'effet local contribue pour 6,1% à la croissance de l'emploi de cette activité entre 1990 et 1999. Le contexte local limite l'érosion de cette activité entre 1999 et 2009 par rapport aux aires urbaines marnaises et à l'ensemble des aires urbaines du Nord-Est. Le contexte local dans les autres aires urbaines marnaises est nettement défavorable sur la période 1999-2009 pour les activités d'entretien et de distribution. Les grandes aires urbaines semblent mieux résister.

Variation de l'emploi dans les activités d'entretien et de réparation due aux effets locaux

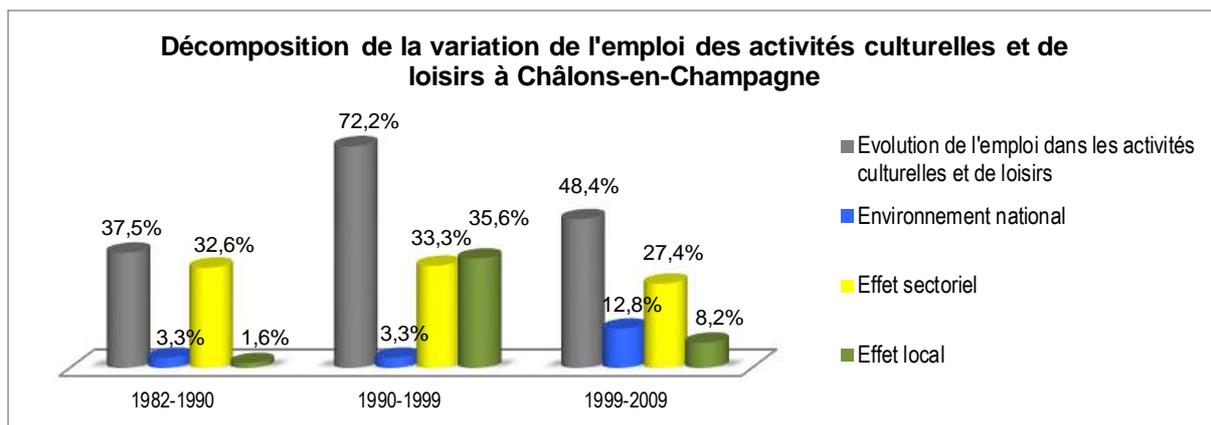
	Variation d'emploi 1982-1990		Variation d'emploi 1990-1999		Variation d'emploi 1999-2009	
	globale	due à l'effet local	globale	due à l'effet local	globale	due à l'effet local
Châlons-en-Champagne	24,0%	5,8%	-6,6%	-7,5%	-10,9%	-10,9%
Aires urbaines de 50 à 120 000 habitants	19,5%	1,3%	3,1%	2,1%	-1,1%	-1,1%
Reims	13,0%	-5,1%	7,1%	6,1%	-0,7%	-0,8%
Aires urbaines de 120 à 500 000 habitants	16,6%	-1,5%	1,4%	0,4%	-1,0%	-1,0%
Épemay	30,1%	11,9%	-7,3%	-8,2%	-10,8%	-10,9%
Vitry-le-François	12,7%	-5,5%	2,5%	1,5%	-17,9%	-17,9%
Aires urbaines de 15 à 50 000 habitants	16,8%	-1,3%	3,9%	2,9%	0,3%	0,3%
Aires urbaines du Nord-Est	13,8%	-4,4%	-1,0%	-2,0%	-4,6%	-4,6%

Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

4. Les activités culturelles et de loisirs

Le contexte sectoriel est favorable à l'emploi dans les activités de la culture et des loisirs sur les 30 dernières années

Le contexte sectoriel national des activités culturelles et de loisirs est favorable depuis 1982. Ce sont les activités qui font partie des plus dynamiques ces 30 dernières années. De ce fait, les territoires locaux bénéficient de la croissance de ces emplois. On attribue à l'effet sectoriel national des gains de 32,6% pour la période 1982-1990, de 33,3% pour la période 1990-1999 et de 27,4% pour la période 1999-2009 sur la variation d'emplois des activités culturelles et de loisirs dans l'aire urbaine châlonnaise.



Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

Le contexte local châlonnais est particulièrement favorable à l'emploi dans les activités culturelles et de loisirs

Sur l'intégralité de la période 1982-2009, l'aire urbaine châlonnaise se caractérise par une progression plus importante de l'emploi dans les activités culturelles et de loisirs par rapport aux ensembles des aires urbaines moyennes et à celles du Nord-Est.

Sur la période 1982-1990, le contexte local des ensemble des aires urbaines de taille moyenne et du Nord-Est contribue négativement, à hauteur respectivement de -8,3% et de -16,3%, à la croissance de l'emploi de ces activités. Du côté de Châlons-en-Champagne, le contexte local contribue positivement à 1,6% à la croissance de l'emploi des activités culturelles et de loisirs.

Sur les périodes 1990-1999 et 1999-2009, le contexte local châlonnais contribue davantage encore à la dynamique des secteurs culturelles et de loisirs respectivement pour 35,6% sur la première période et pour 8,2% sur la dernière. Les autres territoires de comparaison mettent en relief la spécificité de Châlons-en-Champagne pour ces activités.

Les effets locaux apparaissent moins bénéfiques à ces activités dans les autres aires urbaines marnaises et dans l'ensemble des aires urbaines du Nord-Est

Sur la période 1999-2009, les 3 autres grandes aires urbaines connaissent une progression plus modérée de l'emploi dans les activités culturelles et de loisirs par rapport à l'aire châlonnaise, mais aussi par rapport aux aires urbaines de leur catégorie respective.

Les effets locaux de Reims, d'Épernay et de Vitry-le-François contribuent négativement à la croissance de l'emploi dans ces activités, respectivement à hauteur de -22,8% pour Reims, de -13,6% pour Épernay et de -68,3% pour Vitry-le-François.

D'une façon plus générale, l'ensemble des aires urbaines du Nord-Est semblent avoir des contextes locaux moins bénéfiques. Dans cet ensemble l'aire urbaine de Châlons-en-Champagne tire son épingle du jeu.

Variation de l'emploi dans les activités culturelles et de loisirs due aux effets locaux

	Variation d'emploi 1982-1990		Variation d'emploi 1990-1999		Variation d'emploi 1999-2009	
	globale	due à l'effet local	globale	due à l'effet local	globale	due à l'effet local
Châlons-en-Champagne	37,5%	1,6%	72,2%	35,6%	48,4%	8,2%
Aires urbaines de 50 à 120 000 habitants	27,7%	-8,3%	45,4%	8,8%	42,3%	2,1%
Reims	34,9%	-1,0%	61,6%	25,0%	17,4%	-22,8%
Aires urbaines de 120 à 500 000 habitants	27,7%	-8,2%	45,3%	8,7%	44,6%	4,4%
Épernay	27,3%	-8,6%	82,1%	45,6%	26,6%	-13,6%
Vitry-le-François	43,8%	7,8%	26,1%	-10,5%	-28,1%	-68,3%
Aires urbaines de 15 à 50 000 habitants	25,5%	-10,4%	40,4%	3,8%	39,2%	-1,0%
Aires urbaines du Nord-Est	19,7%	-16,3%	46,7%	10,2%	34,8%	-5,5%

Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

3. Spécialisation de l'économie de Châlons-en-Champagne

De façon à mieux apprécier le niveau de spécialisation du territoire châlonnais en termes d'emplois dans les différentes activités résidentielles que nous avons détaillée auparavant, on calcule désormais leur indice de concentration.

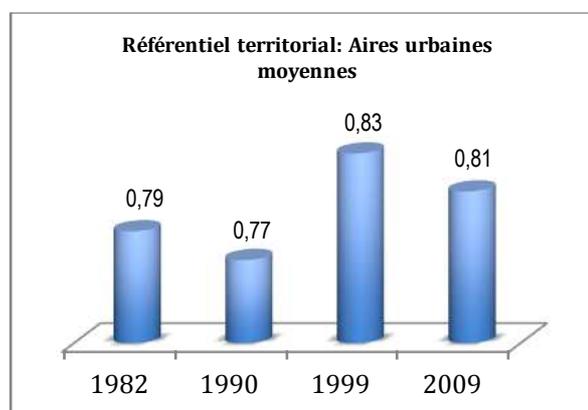
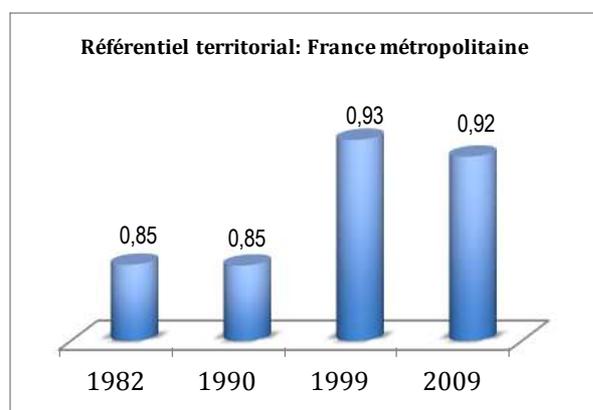
Pour mémoire, cet indice a été construit de 2 façons pour prendre en compte 2 référentiels de comparaison différents :

- Le premier permet de mesurer le degré de spécialisation de Châlons-en-Champagne dans les 4 activités tertiaires de proximité définis par rapport aux aires urbaines de taille comparable (aires urbaines ayant de 50 000 à 120 000 habitants).
- Le second permet de mesurer le degré de spécialisation par rapport à l'ensemble de la France métropolitaine. Il a été élaboré dans le souci de pallier l'hétérogénéité des villes françaises, entre une aire urbaine parisienne comptant près d'un cinquième de la population nationale et des territoires locaux composés de 2 000 habitants qui n'ont pas les mêmes structures économiques.

Activités de distribution

Les activités de distribution apparaissent sous-représentées par rapport aux autres aires urbaines de taille comparable

De 1982 à 2009, les activités de distributions sont sous-représentées dans l'économie de Châlons-en-Champagne. Toutefois, l'indice de concentration de l'emploi dans les activités de distribution augmente légèrement sur la période. En 2009, l'indice est de 0,92 pour le référentiel national ; ce qui signifie que l'activité est proche de la moyenne nationale. L'indice est de 0,81 pour le référentiel des aires urbaines moyennes. L'aire châlonnaise est sous-représentée dans les activités de distribution par rapport aux aires urbaines de taille comparable.

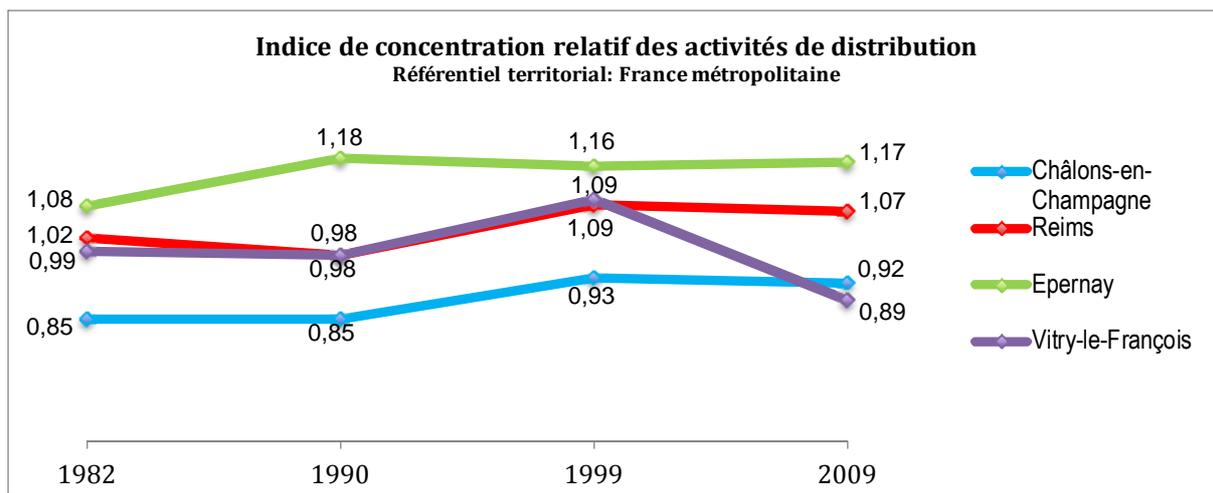


Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement: AUCD 2015

La sous-représentation des activités de distribution est persistante par rapport à Reims et Epernay

Les activités de distribution sont plus concentrées dans les aires urbaines rémoise et en particulier sparnacienne de 1982 à 2009, la tendance de l'indice sur cette période étant légèrement à la hausse. Les activités de distribution sont donc moins représentées dans l'aire urbaine châlonnaise que pour les 2 aires urbaines marnaises cités.

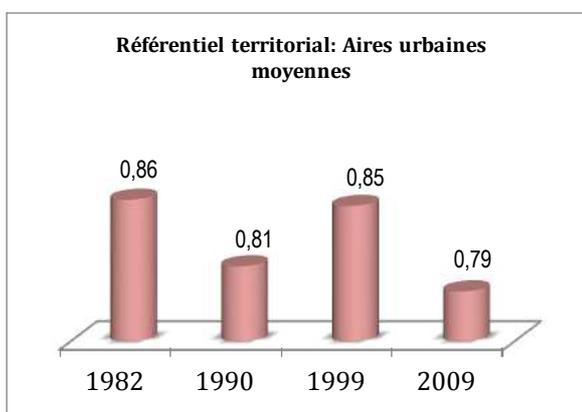
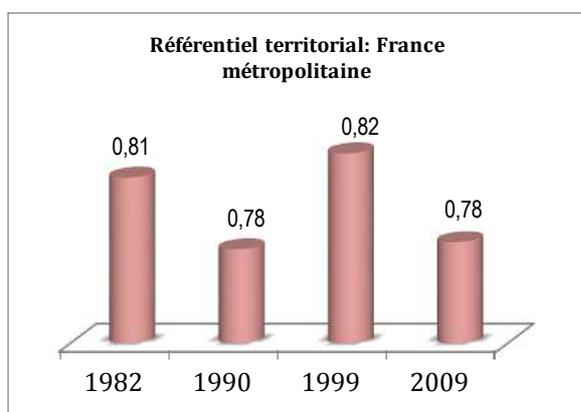
Il en va autrement pour celle de Vitry-le-François. Celle-ci avait de 1982 à 1999, un indice proche de 1 et identique à celui de Reims en 1999 avec une valeur de 1,09 ce qui indiquait une relative concentration dans les activités de distribution mais en 2009, l'indice tombe à 0,89. Entre 1999 et 2009, l'économie de Vitry-le-François paraît avoir subi un changement qui se reflète sur ces activités de distribution.



Services de proximité

Les activités de services de proximité apparaissent moins présentes à l'échelon châlonnais

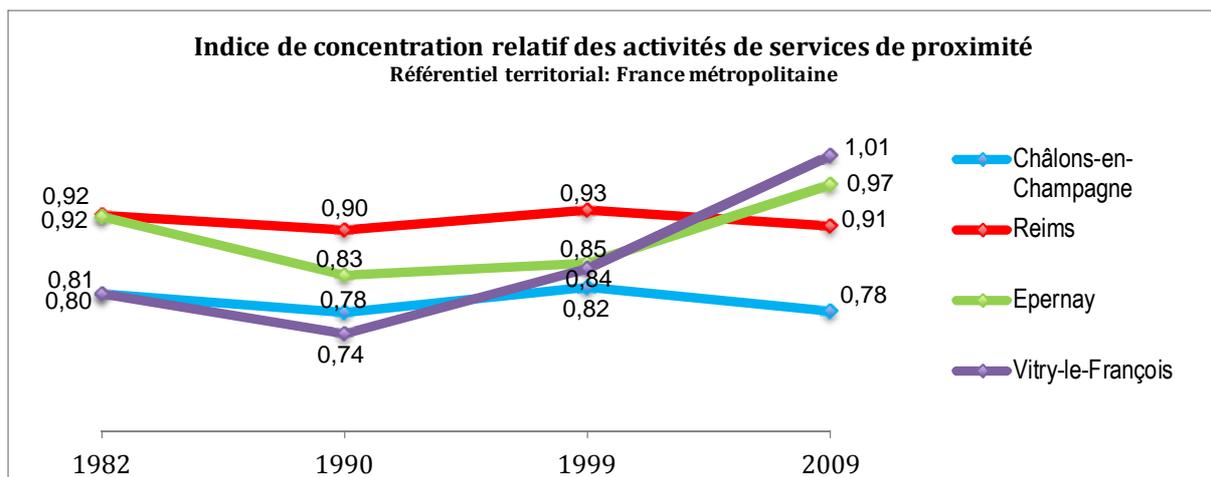
De 1982 à 2009, les activités de services de proximité sont sous-représentées dans l'emploi de Châlons-en-Champagne, quel que soit le référentiel territorial. Châlons-en-Champagne est donc moins concentrée dans ces activités que l'ensemble des aires de taille comparable et que l'ensemble de la France métropolitaine. La tendance de l'indice est plutôt à la stabilisation ou à une légère diminution, il reste néanmoins inférieur à 1 dans les 2 cas.



Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

La sous-représentation châlonnaise en matière de services de proximité est marquée par rapport aux autres aires urbaines marnaises

En 2009, les activités de services de proximité sont plus concentrées dans les aires urbaines rémoise, sparnacienne, vitryate avec respectivement des valeurs de leur indice de concentration de 0,91 de 0,97 et de 1,01 alors que dans l'aire urbaine châlonnaise, il est de 0,78. La tendance de l'indice au cours de la période 1982-2009 diffère selon les villes. L'indice de concentration de l'emploi dans les activités de services de proximité augmente sensiblement pour Vitry-le-François de 1990 à 2009, passant d'une sous-représentation de ces activités à une concentration proche de la moyenne nationale. Les autres aires urbaines marnaises ont un indice relativement plus stable sur la période, Reims et Epernay sont proches de la moyenne nationale.



Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement: AUDC 2015

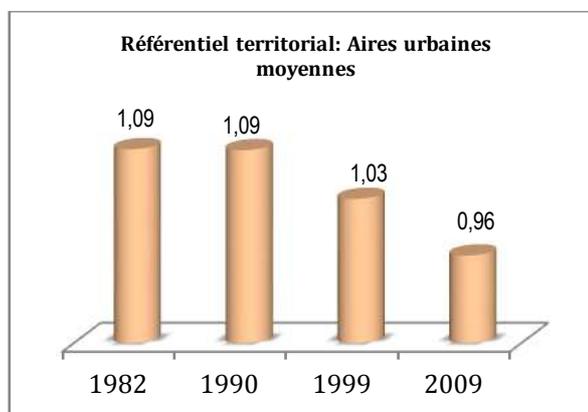
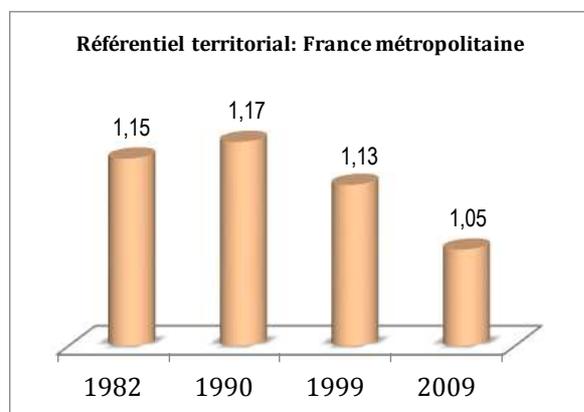
	Distribution				Services de proximité			
	1982	1990	1999	2009	1982	1990	1999	2009
Châlons-en-Champagne	0,85	0,85	0,93	0,92	0,81	0,78	0,82	0,78
Aires urbaines de 50 à 120 000 habitants	1,08	1,11	1,12	1,14	0,94	0,96	0,96	0,99
Reims	1,02	0,98	1,09	1,07	0,92	0,90	0,93	0,91
Aires urbaines de 120 à 500 000 habitants	1,02	1,05	1,07	1,08	0,94	0,95	0,96	0,96
Epernay	1,08	1,18	1,16	1,17	0,92	0,83	0,85	0,97
Vitry-le-François	0,99	0,98	1,09	0,89	0,80	0,74	0,84	1,01
Aires urbaines de 15 à 50 000 habitants	1,14	1,15	1,14	1,17	0,98	0,99	0,98	1,00
Aires urbaines du Nord-Est	1,01	1,03	1,05	1,07	0,85	0,87	0,89	0,90

Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

Activités d'entretien et de réparation

La surreprésentation en termes d'activités d'entretien et de réparation a tendance à diminuer

De 1982 à 2009, les activités d'entretien et de réparation sont surreprésentées dans l'économie de l'aire urbaine châlonnaise. Toutefois l'indice de concentration de l'emploi dans ces activités diminue progressivement. Si l'on prend le référentiel des aires urbaines moyennes, l'aire châlonnaise devient même sous-spécialisée dans les activités de réparation et d'entretien par rapport aux aires urbaines de taille comparable.

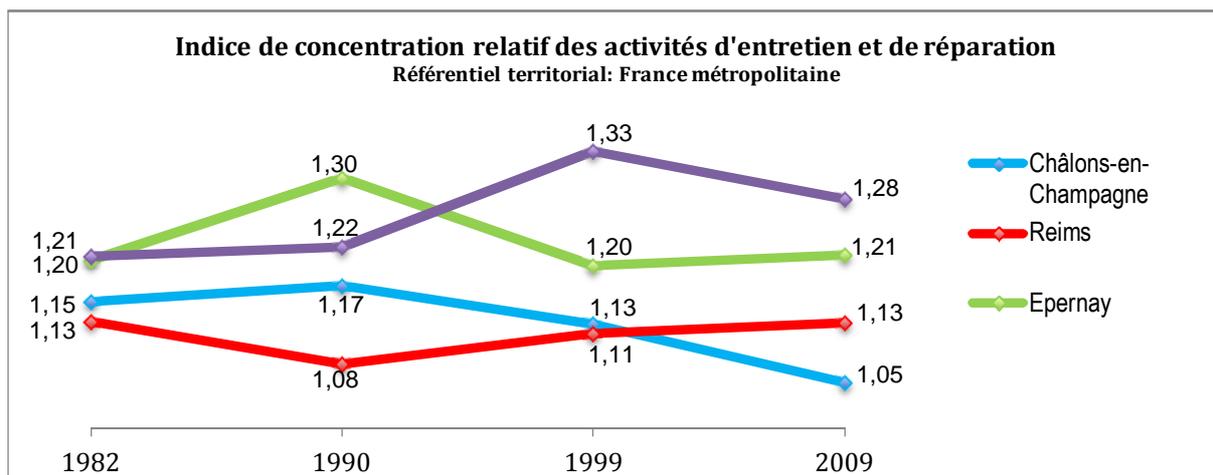


Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

Ce type d'activités est surreprésentée dans l'ensemble des aires urbaines marnaises

Les activités de réparation et d'entretien sont nettement plus concentrées dans les aires urbaines vitryate et sparnacienne avec un indice de concentration au-dessus de 1,2 sur l'ensemble de la période. Cet indice varie entre 1,05 et 1,17 pour les aires urbaines rémoise et châlonnaise sur la même période. Pour l'aire châlonnaise, la tendance est à la diminution de la concentration de cette activité alors qu'elle est d'une relative stabilité pour les aires de Reims et d'Épernay, et même en augmentation pour celle de Vitry-le-François.

Il est à noter que Châlons-en-Champagne, Épernay et Vitry se trouvent nettement surreprésentées dans l'activité de réparation et d'entretien que les aires urbaines de leur catégorie respective.

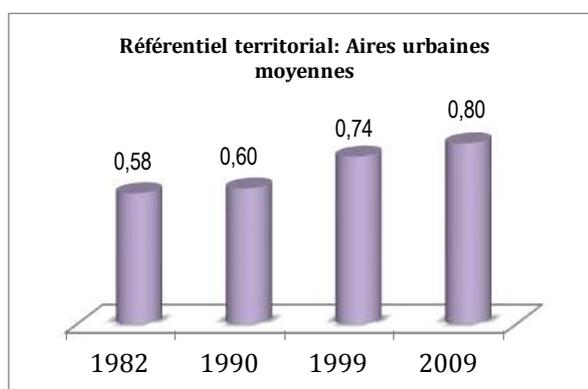
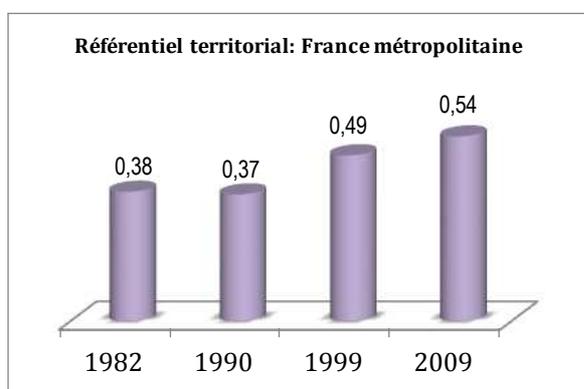


Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

Activités culturelles et de loisirs

Les activités culturelles et de loisirs sont sous-représentées ...

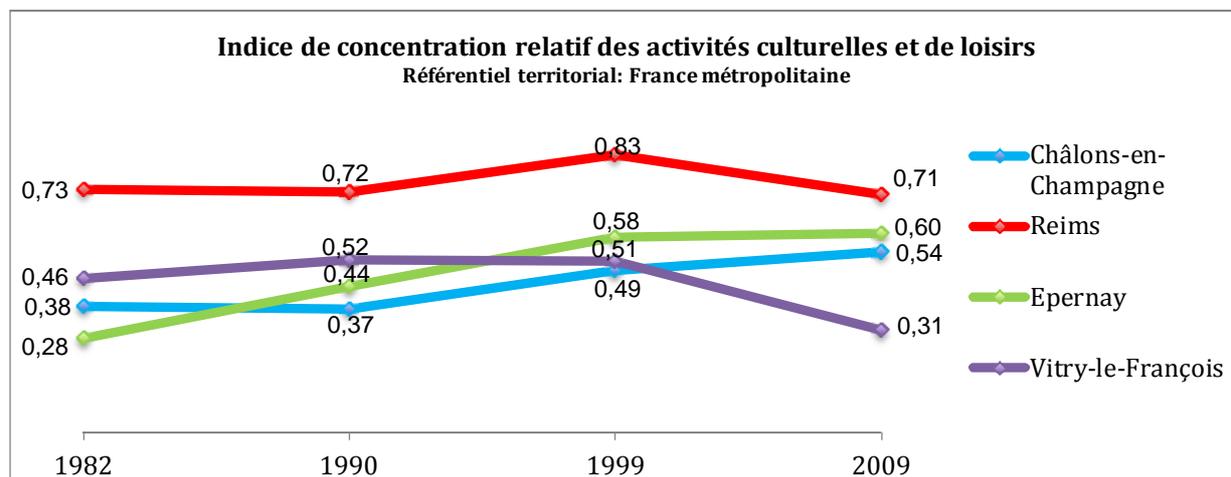
Sur l'ensemble de la période allant de 1982 à 2009, les activités culturelles et de loisirs sont sous-représentées sur l'aire urbaine châlonnaise. Le premier référentiel indique des valeurs sensiblement basses ; ce qui n'est pas étonnant compte-tenu que dans ce référentiel, l'aire urbaine parisienne a un poids important et concentre à elle seule près de la moitié des emplois dans ce secteur en 1982. Le référentiel des aires urbaines moyennes indique cependant que l'aire urbaine châlonnaise est moins représentée dans ces activités que celles de taille comparable. Sur la période, on remarque que progressivement l'indice augmente, passant d'une valeur de 0,58 à une valeur de 0,80, la sous-représentation s'atténue.



Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

... à l'échelle de la Marne

Les activités culturelles et de loisirs sont sous-représentés dans toutes les aires urbaines marnaises. La comparaison de l'indice de concentration avec les aires urbaines qui leur sont comparable montre que c'est l'aire rémoise qui s'en sort le mieux. Cependant en termes de tendance, les aires urbaines châlonnaise et sparnacienne ont un indice qui augmente régulièrement et qui se rapproche de la moyenne des aires urbaines de leur catégorie. L'aire urbaine vitryate quant à elle voit les activités culturelles et de loisirs de moins en moins bien représentés dans l'ensemble de son économie, entre 1999 et 2009, l'indice passe de 0,51 à 0,31.



Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

	Entretien et réparation				Culture et loisirs			
	1982	1990	1999	2009	1982	1990	1999	2009
Châlons-en-Champagne	1,15	1,17	1,13	1,05	0,38	0,37	0,49	0,54
Aires urbaines de 50 000 à 120 000 habitants	0,66	0,54	0,66	0,68	0,66	0,54	0,66	0,68
Reims	1,13	1,08	1,11	1,13	0,73	0,72	0,83	0,71
Aires urbaines de 120 000 à 500 000 habitants	1,13	1,12	1,10	1,09	0,73	0,69	0,72	0,74
Epernay	1,20	1,30	1,20	1,21	0,48	0,44	0,58	0,60
Vitry-le-François	1,21	1,22	1,33	1,28	0,46	0,52	0,51	0,31
Aires urbaines de 15 000 à 50 000 habitants	1,09	1,09	1,12	1,15	0,68	0,64	0,65	0,66
Aires urbaines du Nord-Est	1,16	1,15	1,12	1,12	0,68	0,62	0,66	0,67

Source : Emploi 2009, INSEE; Traitement : AUDC 2015

En conclusion ...

Les activités résidentielles comprennent les activités de distribution, les services de proximité, les activités d'entretien et de réparation, les activités culturelles et de loisir. Ce sont les activités que l'on considère comme la base résidentielle des territoires. Ce sont des fonctions qui sont destinées à satisfaire les besoins et services de la population présente sur le territoire, qu'il s'agisse des résidents, des touristes, des navetteurs ou des résidents occasionnels.

Globalement, on observe une croissance de l'emploi de ces activités résidentielles de 1 100 emplois entre 1982 et 2009 sur le territoire châlonnais, soit +31,4%. A titre de comparaison, l'emploi total augmente de 4 500 unités. La croissance de ces fonctions est plus forte dans l'ensemble des aires urbaines moyennes (+48,1%), dans l'ensemble des aires urbaines du Nord-Est (+48,6%) et sur l'ensemble du territoire français (+46,8%).

Châlons-en-Champagne est pénalisée par des facteurs endogènes pour les activités de distribution. Le différentiel de croissance entre ces activités à Châlons-en-Champagne et sur l'ensemble du territoire national est de 7,5% entre 1999 et 2009 alors qu'entre 1982 et 1999, Châlons-en-Champagne se distinguait dans la croissance de l'emploi dans les fonctions de distribution que ce soit par rapport au niveau national, de l'ensemble des aires urbaines de taille comparable et celles du Nord-Est. Il convient de noter que l'ensemble des aires urbaines du Nord-Est possède une croissance moins dynamique dans les fonctions de distribution que le territoire national lié à une moindre croissance démographique dans cette zone géographique. La taille des aires urbaines ne semblent pas jouer un rôle important dans cette croissance puisque l'ensemble des aires urbaines moyennes ont dans l'ensemble une croissance proche de la croissance nationale. Il semble qu'il y ait des villes moyennes perdantes et d'autres gagnantes et cette discrimination est dans une partie liée à la situation géographique des aires urbaines, à la dynamique démographique et économique qui semble favorisé l'Ouest et le Sud du territoire français au dépend des aires urbaines du Nord, du Centre et du Nord-Est.

On observe la même tendance pour les activités de services de proximité et les activités d'entretien et de réparation. La croissance de l'emploi dans ces activités est inférieure dans les aires urbaines du Nord-Est par rapport aux aires urbaines moyennes et par rapport à l'ensemble national entre 1999 et 2009. En particulier pour l'aire urbaine Châlonnaise qui connaît une croissance plus faible que ces aires urbaines du Nord-Est.

L'aire urbaine châlonnaise connaît une croissance plus forte qu'ailleurs dans les activités culturelles et de loisirs entre 1982 et 2009. Le différentiel de croissance est positif par rapport aux aires urbaines moyennes, du Nord-Est et par rapport à l'ensemble du territoire français. Cette performance est due aux facteurs endogènes châlonnais mais aussi à un effet de rattrapage puisqu'en 1982, ces activités étaient nettement sous-représentées notamment en comparaison de l'ensemble des villes moyennes.

En conclusion, dans ce contexte de fort développement de la base résidentielle, le territoire châlonnais ne bénéficie pas totalement de cette tendance. Ainsi, un écart se creuse entre la croissance nationale et celle de Châlons-en-Champagne concernant cette base résidentielle. Les raisons du creusement de cet écart de croissance s'expliquent par une démographie moins dynamique. On retrouve également une plus faible croissance d'emploi de la base résidentielle dans l'ensemble des aires urbaines du Nord-Est qui est une zone géographique française parmi les moins dynamiques. En outre, depuis 1999 la performance châlonnaise dans les activités de distribution, de services de proximité et d'entretien-réparation depuis est plus faible que l'ensemble des aires du Nord-Est et de taille comparable. Seules les activités culturelles et de loisirs ont connu un développement d'emploi plus dynamique que le territoire national. Bien que ne faisant que rattraper leur retard dans le poids de l'économie châlonnaise, ce rattrapage a le mérite d'exister et confirme la volonté des acteurs locaux châlonnais de développer ces activités.

Annexes

Dans ce document, est utilisé le fichier INSEE intitulé "analyse fonctionnelle des emplois". Celui-ci consiste à regrouper des professions, définies à travers la nomenclature Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS), dans le but de faire apparaître de grandes fonctions, transversales aux secteurs d'activité. Cette analyse des fonctions remplies par les actifs, résulte de la profession qu'ils occupent. Les professions sont réparties en 15 fonctions, certaines d'entre elles interviennent dans les différentes étapes de la production, d'autres sont plutôt tournées vers les services à la population.

Annexe 1 : Les fonctions et leurs compositions

L'analyse fonctionnelle des emplois définit 15 fonctions décrites ci-dessous :

- **Conception - recherche** : professions de la conception, de la recherche et de l'innovation. Dans l'industrie, elles recouvrent les phases préliminaires à la fabrication. Elle se distingue de la fonction Prestations intellectuelles par la dimension d'innovation incluse dans les travaux des métiers concernés ;
- **Prestations intellectuelles** : professions de mise à disposition de connaissances spécifiques pour le conseil, l'analyse, l'expertise, etc. ;
- **Agriculture et pêche** : ensemble des professions concourant directement à la production agricole, à la pêche ou à l'exploitation forestière ;
- **Bâtiment et travaux publics** : ensemble des professions concourant directement à la construction de bâtiments et d'ouvrages de travaux publics ;
- **Fabrication** : ensemble des professions consistant à mettre en oeuvre des matériels ou des processus techniques, hors agriculture et pêche et hors BTP. Pour l'essentiel il s'agit des métiers concourant directement aux différentes étapes de la production de biens matériels et d'énergie ;
- **Commerce inter-entreprises** : professions en relation directe avec le commerce de gros et le commerce entre les entreprises, que ce soit pour l'achat ou la vente ;
- **Gestion** : professions de la gestion d'entreprise, de la banque et de l'assurance ;
- **Transports - logistique** : professions du transport des personnes et des flux de marchandises ;
- **Entretien - réparation** : professions prioritairement orientées vers l'entretien et la maintenance (hors bâtiment et travaux publics), ainsi que le traitement des déchets (et par extension l'environnement) ;
- **Distribution** : ensemble des professions de la vente aux particuliers, y compris l'artisanat commercial ;
- **Services de proximité** : professions des services de la vie courante (hors distribution, transport, éducation et santé) ;
- **Éducation - formation** : métiers de l'enseignement scolaire et universitaire (primaire, secondaire et supérieur) et de la formation professionnelle, y compris l'organisation de ces enseignements. Cette fonction n'intègre pas les animateurs sportifs ou de loisirs qui sont inclus dans la fonction Culture-loisirs. ;
- **Santé et action sociale** : professionnels de la santé et de l'action sociale, y compris les pharmaciens ;
- **Culture - loisirs** : professions de la culture et des loisirs, sportifs ou non ;
- **Administration publique** : emplois liés aux activités régaliennes et d'administration de l'État et des collectivités locales, hors services de la santé, de l'éducation. Elle intègre en particulier toutes les professions de la sécurité publique et de la justice.

Annexe 2 : Les libellés des professions constituant les activités tertiaires de proximité

Distribution
Artisans boulangers, pâtisseries, de 0 à 9 salariés
Artisans bouchers, de 0 à 9 salariés
Artisans charcutiers, de 0 à 9 salariés
Autres artisans de l'alimentation, de 0 à 9 salariés
Aides familiaux non salariés ou associés d'artisans, effectuant un travail administratif ou commercial
Petits et moyens détaillants en alimentation spécialisée, de 0 à 9 salariés
Petits et moyens détaillants en alimentation générale, de 0 à 9 salariés
Détaillants en ameublement, décor, équipement du foyer, de 0 à 9 salariés
Détaillants en droguerie, bazar, quincaillerie, bricolage, de 0 à 9 salariés
Fleuristes, de 0 à 9 salariés
Détaillants en habillement et articles de sport
Détaillants en produits de beauté, de luxe (hors biens culturels)
Détaillants en biens culturels (livres, disques, multimédia, objets d'art)
Détaillants en tabac, presse et articles divers
Exploitants et gérants libres de station service, de 0 à 9 salariés
Cadres de l'exploitation des magasins de vente du commerce de détail
Chefs de petites surfaces de vente (salariés)
Maîtrise de l'exploitation des magasins de vente
Animateurs commerciaux dans les magasins de vente, marchandiseurs
Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants auprès de particuliers (hors banque, informatique, assurance)
Employés de libre service du commerce et magasiniers
Caissiers de magasin
Vendeurs non spécialisés
Vendeurs en alimentation
Vendeurs en ameublement, décor, équipement du foyer
Vendeurs en droguerie, bazar, quincaillerie, bricolage
Vendeurs du commerce de fleurs
Vendeurs en habillement et articles de sport
Vendeurs en produits de beauté, de luxe (hors biens culturels) et optique
Vendeurs de biens culturels (livres, disques, multimédia, objets d'art)
Vendeurs de tabac, presse et articles divers
Pompistes et gérants de station-service (salariés ou mandataires)
Vendeurs par correspondance, télévendeurs
Bouchers (sauf industrie de la viande)
Charcutiers (sauf industrie de la viande)
Boulangers, pâtisseries (sauf activité industrielle)
Apprentis boulangers, bouchers, charcutiers

Services de proximité

Artisans coiffeurs, manucures, esthéticiens, de 0 à 9 salariés

Artisans teinturiers, blanchisseurs, de 0 à 9 salariés

Artisans des services divers, de 0 à 9 salariés

Exploitants de petit restaurant, café-restaurant, de 0 à 2 salariés

Exploitants de petit café, débit de boisson, associé ou non à une autre activité hors restauration, de 0 à 2 salariés

Exploitants de petit hôtel, hôtel-restaurant, de 0 à 2 salariés

Exploitants de café, restaurant, hôtel, de 3 à 9 salariés

Agents généraux et courtiers d'assurances indépendants, de 0 à 9 salariés

Agents immobiliers indépendants, de 0 à 9 salariés

Astrologues, professionnels de la parapsychologie, guérisseurs, de 0 à 9 salariés

Autres indépendants divers prestataires de services, de 0 à 9 salariés

Cadres de l'hôtellerie et de la restauration

Clergé séculier

Clergé régulier

Maîtrise de restauration : salle et service

Maîtrise de l'hébergement : hall et étages

Maîtrise de restauration : cuisine/production

Agents civils de sécurité et de surveillance

Convoyeurs de fonds, gardes du corps, enquêteurs privés et métiers assimilés (salariés)

Serveurs, commis de restaurant, garçons (bar, brasserie, café ou restaurant)

Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration

Employés de l'hôtellerie : réception et hall

Employés d'étage et employés polyvalents de l'hôtellerie

Manucures, esthéticiens (salariés)

Coiffeurs salariés

Assistants maternelles, gardiennes d'enfants, familles d'accueil

Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales

Employés de maison et personnels de ménages chez des particuliers

Concierges, gardiens d'immeubles

Cuisiniers et commis de cuisine

Entretien et réparation

Entrepreneurs en parcs et jardins, paysagistes

Artisans mécaniciens en machines agricoles

Artisans mécaniciens réparateurs d'automobiles

Artisans tôliers-carrossiers d'automobiles

Artisans réparateurs divers (y c. réparation d'ordinateurs et de machines de bureau)

Ingénieurs et cadres de la maintenance, de l'entretien et des travaux neufs

Ingénieurs et cadres techniques de l'environnement

Techniciens d'installation et de maintenance des équipements industriels (électriques, électromécaniques, mécaniques, hors informatique)

Techniciens d'installation et de maintenance des équipements non industriels (hors informatique et télécommunications)

Techniciens de l'environnement et du traitement des pollutions

Agents de maîtrise en maintenance, installation en électricité, électromécanique et électronique

Agents de maîtrise en maintenance, installation en mécanique

Agents de maîtrise en entretien général, installation, travaux neufs (hors mécanique, électromécanique, électronique)

Agents de service des établissements primaires

Agents de service des autres établissements d'enseignement

Agents de service hospitaliers (du secteur public ou du secteur privé)

Mécaniciens qualifiés de maintenance, entretien : équipements industriels

Electromécaniciens, électriciens qualifiés d'entretien : équipements industriels

Ouvriers qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets

Jardiniers

Ouvriers qualifiés d'entretien général des bâtiments

Dépanneurs qualifiés en radiotélévision, électroménager, matériel électronique (salariés)

Electriciens, électroniciens qualifiés en maintenance, entretien, réparation : automobile

Electriciens, électroniciens qualifiés en maintenance, entretien : équipements non industriels

Carrossiers d'automobiles qualifiés

Métalliers, serruriers qualifiés

Mécaniciens qualifiés en maintenance, entretien, réparation : automobiles

Mécaniciens qualifiés de maintenance, entretien : équipements non industriels

Conducteurs de véhicule de ramassage des ordures ménagères

Métalliers, serruriers, réparateurs en mécanique non qualifiés

Nettoyeurs

Ouvriers non qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets

Culture et loisirs

Indépendants gestionnaires de spectacle ou de service récréatif, de 0 à 9 salariés

Bibliothécaires, archivistes, conservateurs et autres cadres du patrimoine (fonction publique)

Journalistes (y c. rédacteurs en chef)

Auteurs littéraires, scénaristes, dialoguistes

Directeurs de journaux, administrateurs de presse, directeurs d'éditions (littéraire, musicale, audiovisuelle et multimédia)

Directeurs, responsables de programmation et de production de l'audiovisuel et des spectacles

Cadres artistiques et technico-artistiques de la réalisation de l'audiovisuel et des spectacles

Artistes plasticiens

Artistes de la musique et du chant

Artistes dramatiques

Artistes de la danse, du cirque et des spectacles divers

Professeurs d'art (hors établissements scolaires)

Moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels

Concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration (indépendants et salariés)

Assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels (indépendants et salariés)

Photographes (indépendants et salariés)

Employés des services divers

Ouvriers et techniciens des spectacles vivants et audiovisuels

Repères et analyses de l'emploi châlonnaise

Les activités résidentielles



Si le territoire est au centre des stratégies d'attractivité pour le développement économique et devient un véritable sujet de l'action publique, les problématiques sont différentes pour les agglomérations de grande taille et pour celles, comme Châlons-en-Champagne d'envergure plus moyenne. Pour les premières, l'enjeu est d'attirer les entreprises, les habitants et les regards alors que pour les secondes, il est plus généralement question, non pas de l'attraction d'entreprises ou d'habitants nouveaux, mais simplement de la capacité à retenir populations et activités en place.

Compte-tenu de sa spécificité en termes de démographie, de tissu entrepreneurial et de statut administratif, l'AUDC entend développer la connaissance et le suivi des dynamiques économiques propres à l'agglomération châlonnaise pour renforcer les actions publiques mises en œuvre localement en la matière.

Mars 2016



Directrice de publication : Sophie PURON
Rédacteurs : Anthony JOBE et Vincent ANCE
Elinam

Agence d'Urbanisme et de Développement
de l'agglomération et du pays de Châlons-en-Champagne (AUDC)
13 rue des Augustins – CS 60013 – 51005 Châlons-en-Champagne cedex
Tél : 03 26 64 60 98
Mail : accueil@audc51.org